

dans ce domaine, si l'on examine l'industrie canadienne telle qu'elle est aujourd'hui.

4. Les vastes entreprises existantes ont des sources de crédit bien établies qui leur fournissent les fonds nécessaires à l'expansion. Le crédit n'est pas aussi facilement disponible à la petite entreprise. Les grandes entreprises peuvent aussi lancer de vastes souscriptions d'actions et d'obligations, ce qui est très difficile pour une nouvelle entreprise.

Sauf erreur, le ministère de l'Industrie a l'intention de favoriser l'ouverture de crédits aux industries solides fonctionnant sur une grande et une petite échelles.

5. La publicité la plus profitable est celle qui est faite à l'échelle nationale—par l'intermédiaire de la télévision et de la radio et dans les revues nationales, etc. Les grandes entreprises ont les moyens de faire ce genre de publicité, ce qui, de façon générale, est interdit aux nouveaux-venus.

Je doute fort que la grande majorité des petites industries et entreprises puissent entreprendre ce genre de réclame d'aucune façon.

6. Les sociétés qui dominent le marché disposent de fonds excédentaires pour la recherche coûteuse sur de nouvelles méthodes et de nouveaux produits.

7. La grande société peut livrer la guerre des prix au nouveau venu. Le géant a des réserves qui le soutiennent jusqu'à la fin de la guerre...

J'en ai été témoin dans le commerce au détail de mon district.

...le nouveau venu ne dispose généralement pas de ces réserves et ne peut plus faire la lutte. Alors le géant rétablit le prix à son ancien niveau. Voilà seulement quelques-unes des méthodes par lesquelles les grandes sociétés maintiennent leur emprise sur l'industrie.

Comment nombre de ces gens acquièrent-ils leurs capitaux? Le ministre a parlé de mesures de stimulation destinées à faire avancer l'industrie dans certaines régions. Nous avons donné des stimulants massifs à ces monopoles tant canadiens qu'américains.

● (2.10 p.m.)

J'ai une coupure du *Ottawa Journal* du 18 mai. Je vais vous en lire de courts extraits car il donne des chiffres qui viennent à point. J'aurais peut-être pu les trouver dans mes dossiers. Il s'agit donc du compte rendu d'un discours de M. Kenneth Bryden à l'assemblée législative d'Ontario. Voici ce qu'il avait à dire:

...le fait est que seulement une très petite partie, et décroissante, des capitaux d'investissements des États-Unis est engagée dans des filiales canadiennes de sociétés américaines.

Il a cité des chiffres pour établir que les Américains achètent le Canada avec notre propre argent:

... en 1964, environ 764 millions de dollars ou 40 p. 100 de l'ensemble des capitaux américains de financement au Canada, provenaient de la dépréciation et des réserves d'épuisement des filiales canadiennes des sociétés américaines.

[M. Herridge.]

Et plus loin:

Il a dit que 644 millions de dollars provenaient des bénéfices non distribués de ces filiales, et 423 millions de la vente d'obligations et d'actions en dehors des États-Unis.

Il a ajouté que les sociétés américaines réinvestissaient les capitaux produits au Canada par les allocations de dépréciation et les capitaux non distribués.

Pour combattre la mainmise américaine au Canada, M. Bryden recommande la réforme de la fiscalité provinciale et fédérale s'appliquant aux sociétés pour rendre plus rigoureuses les mesures sur la dépréciation et les allocations d'épuisement.

Voilà vraiment des mesures d'encouragement fiscales de grande portée qui, au cours des années, ont valu de fortes sommes aux filiales canadiennes de sociétés américaines au Canada. Je désirais le signaler au ministre, car il me semble qu'on devrait songer à un investissement plus considérable au Canada des capitaux ainsi accumulés.

Avant de clore, j'aimerais soumettre au ministre quelques idées, tirées du programme du Nouveau parti démocratique actuel, soyez-en sûrs. Si le ministre désire une de ces brochures, je serai heureux de lui en faire parvenir une plus tard. Qu'advierait-il, monsieur le président, s'il fallait que dans les mois à venir nous le convertissions? Nous ferons tout notre possible pour qu'il ait tous les renseignements voulus.

M. Knowles: Peut-être ces applaudissements veulent-ils dire qu'il est en train de se convertir.

M. Herridge: Nous avons un néophyte, je crois, mais il s'est engagé ici dans une voie politique divergente.

La politique du Nouveau parti en matière de placements cherche à briser le monopole qui a la haute main sur l'industrie et les ressources canadiennes.

L'expansion actuelle des sociétés est financée surtout par les réserves des consortiums géants.

Et par d'autres moyens que j'ai signalés. Voici le programme que nous proposons pour faire face à cette situation:

La politique fiscale du gouvernement néo-démocrate fera partie intégrante de son plan. Les fonds servant aux placements privés seront orientés vers les investissements publics, la redistribution du revenu national sera plus équitable et aidera à régulariser le rythme de l'activité économique.

Une grande partie des fonds accumulés d'investissement des compagnies privées doivent alimenter le Trésor public afin de réaliser les objectifs économiques de l'État. On y parviendra grâce à:

- a) l'augmentation du taux de l'impôt sur les sociétés, notamment sur les bénéfices non distribués;
- b) la réduction de la dépréciation excessive et des allocations d'épuisement;
- c) la limitation des déductions autorisées aux fins de publicité et de développement des ventes;
- d) un impôt sur la plus-value;

Le Canada est l'un des rares pays d'Occident qui n'a pas d'impôt sur la plus-value.

- e) l'augmentation des droits successoraux.